

**Aller et Retour  
AITS  
Office du Tourisme  
UCA  
Yeu Demain  
Exislais**

## **Communiqué de presse des six associations participant à la Commission Paritaire de la liaison maritime Yeu Continent**

Cela fait plusieurs années que les élus et les associations participant à la Commission Paritaire de la liaison maritime Yeu Continent demandent **la création d'un tarif réduit sur la liaison assurée par la Régie Départementale entre Port Joinville et Fromentine pour les ascendants et descendants d'Islais, ainsi que pour les résidents secondaires :**

- Pour les ascendants et descendants d'Islais, ce tarif réduit se justifie par la nécessité de ne pas couper les relations familiales et sociales entre les insulaires et leurs familles vivant dorénavant sur le continent.
- Pour les résidents secondaires, puisque par le paiement des impôts locaux au Département, ils participent au financement des investissements et du fonctionnement de la liaison maritime.
- Et, de manière globale, cela favoriserait une fréquentation plus soutenue et des séjours plus réguliers sur l'île tout au cours de l'année, et donc l'activité économique de l'île pour un coût finalement marginal pour la Compagnie Maritime.

Un tarif particulier peut parfaitement s'accommoder de la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) de 1982, et des Directives Européennes concernant les Services Economiques d'Intérêt général. De tels tarifs sont ainsi pratiqués, concernant leurs îles, par les Conseils Généraux de Bretagne. De plus, le Contrat Définissant les Obligations de Service Public (CDOSP) établi entre le Conseil Général et la Régie permet ce genre de tarif.

Les associations concernées, au cours de ces deux dernières années, n'ont eu de cesse de rappeler cette demande de la population insulaire, à l'occasion des réunions du Conseil d'Administration et de la Commission Paritaire de la Régie.

Elles l'ont également inscrite comme l'une des revendications majeures des 2 lettres ouvertes envoyées en 2008 et 2009 au Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Yeu Continent, et Président de la Commission des Transports du Conseil Général de la Vendée.

Cette demande a été évoquée à nouveau lors de la réunion de la Commission Paritaire en juin 2009. Le Président a, en réponse, proposé de consacrer une réunion spécifique de la commission pour traiter cette question en octobre ou novembre 2009.

Le 2 janvier 2010, aucune date n'ayant été proposée malgré des rappels oraux, les six associations ont envoyé une lettre au Président de la Commission des Transports, avec copie au Maire et au Conseiller Général de l'Île d'Yeu, pour lui rappeler sa promesse et lui demander de définir rapidement une date de réunion.

**A ce jour, 19 janvier 2010, aucune réponse ne nous est parvenue.**

Nous estimons inacceptable une telle désinvolture et ce manque de considération à notre égard

La pose de la première pierre de la nouvelle gare maritime de Port Joinville aurait pu sceller, autour d'un projet d'envergure dont nous ne contestons nullement l'intérêt, une confiance réciproque retrouvée que nous avons espérée au printemps dernier, et annoncée comme possible aux 500 insulaires réunis à la Citadelle le 2 juillet. Il n'en est rien. La pose de la première pierre ne sera donc qu'un faux semblant et de la poudre aux yeux.

**Dans ces conditions, les six associations cosignataires ont décidé de décliner toute invitation de participer à une telle mascarade.**

Elles tiendront à midi, ce jour, une conférence de presse au Clipper pour s'expliquer et répondre aux éventuelles questions.

#### **Les associations**

Aller et Retour

AIMS

Office du Tourisme

UCA

Yeu Demain

Exislais